

Demande d'inscription 2018 / 2019

Transport scolaire par autocar

Cadre réservé à l'administration

PF

N° DOSSIER

Pour cette rentrée scolaire 2018, il vous est possible de remplir votre demande d'inscription directement sur le site internet **transports.nouvelle-aquitaine.fr**, rubrique **transports scolaires**.

- Pour une première demande, connectez-vous et inscrivez-vous en quelques minutes.
- Pour un renouvellement, c'est encore plus simple. Munissez-vous de votre identifiant et de votre mot de passe ci-contre et complétez votre dossier en ligne.

Identifiant :

Mot de passe :

IMPORTANT : avant de remplir cet imprimé, lisez attentivement la notice au dos. Ecrire en MAJUSCULE, SVP.

1^{RE} DEMANDE

RENOUELEMENT

MODIFICATION

Identité de l'élève

Nom :

Sexe :

F

M

Prénom :

Date de naissance :

Représentant légal

Parent

Tuteur

Famille d'accueil

Foyer

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal
Ville :

Tél. fixe :

Portable :

Courriel :

Scolarité 2018 / 2019

Externe ou demi-pensionnaire

Interne

Etablissement scolaire :

Commune de l'établissement :

Classe :

Options :

Filière : Générale

Technologique

Technique

Professionnelle

Statut : Scolaire

Etudiant

Apprenti rémunéré

Ecolier scolarisé dans une autre école que celle de la commune de rattachement : accord du maire du domicile obligatoire

VISA DU MAIRE

Commune et point de montée

Commune de montée :

Point de montée :

En correspondance uniquement

- Une ligne régulière du réseau "Haute-Vienne en car" (entourer la ou les lignes empruntées).
1 - 2 - 3 - 5 - 7 - 9 - 11 - 12 - 15 - 16 - 19 - 21 - 24 - 26 - 28 - 29 - 36 - 40 - 50 - 61 - 62 - 70 - 81
- Un service de transport scolaire
- Une ligne TER routière (entourer la ligne empruntée).
7- 9

Les renseignements portés sur ce document feront l'objet de vérifications. Toute fausse déclaration entraînera un nouvel examen du dossier et, le cas échéant, une révision de la participation familiale, voire une exclusion des transports scolaires.

Pour les possibilités de réduction de la participation familiale, voir au dos. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande. Toute modification devra impérativement être transmise à la Sous-Direction des transports dans les plus brefs délais.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement et des conditions de transport, et je m'engage à les respecter.

Fait à :

Le :

**SIGNATURE DU REPRÉSENTANT
LÉGAL OBLIGATOIRE :**

**RETOURNEZ CETTE DEMANDE AU PLUS TARD LE 30 JUIN SOUS
ENVELOPPE SUFFISAMMENT AFFRANCHIE À L'ADRESSE SUIVANTE :**

Région Nouvelle-Aquitaine
Sous-Direction des transports routiers de voyageurs
27, boulevard de la Corderie - CS 3116
87031 Limoges cedex 1

QUI EST CONCERNÉ PAR CET IMPRIMÉ ?

- » Tous les élèves domiciliés hors de l'agglomération de Limoges - Métropole.
- » Les élèves domiciliés dans l'agglomération de Limoges (Aureil, Boisseuil, Bonnac-la-Côte, Chaptelat, Condatsur-Vienne, Couzeix, Eyjeaux, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-Vienne, Le Vigen, Panazol, Peyrilhac, Rilhac-Rancon, Saint-Gence, Saint-Just-le-Martel, Solignac, Verneuil-sur-Vienne, Veyrac) et scolarisés hors de cette agglomération.

En cas de changement de domicile ou d'établissement en cours d'année scolaire

Vous devez impérativement le signaler à la Sous-Direction des transports de Limoges. Le titre de transport devra éventuellement être restitué.

Comment se renseigner sur les horaires ?

Les horaires sont disponibles :

- » Pour les enfants empruntant un service spécial : dans votre mairie ou sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr
- » Pour les élèves empruntant une ligne régulière : à la Boutique ou sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr
- » Pour les élèves inscrits sur les lignes TER routières : directement auprès du transporteur

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le mode d'emploi vous indique la participation aux frais de transport qui vous sera demandée cette année scolaire pour la prise en charge de votre enfant. Si vous ne l'avez pas reçu avec votre fiche d'inscription, vous pouvez vous le procurer soit auprès de votre mairie, soit auprès de la Sous-Direction des transports de Limoges ou sur transports.nouvelle-aquitaine.fr, rubrique **transports scolaires**.

POUVEZ-VOUS BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION DE VOTRE PARTICIPATION FAMILIALE ?

Si vous êtes bénéficiaire des minima sociaux, ou si vous disposez de faibles revenus, vous pouvez éventuellement bénéficier d'une réduction de votre participation familiale.

Cochez cette case :

Afin d'étudier vos droits, joignez une attestation de paiement de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois, sur laquelle figurent votre quotient familial et la composition de la famille. Votre situation s'apprécie au jour de l'inscription.

Si vous avez plusieurs enfants bénéficiant de la prise en charge des transports scolaires cette année, vous pouvez bénéficier d'une réduction à partir du 2^e enfant transporté :

Cochez cette case :

Afin d'étudier vos droits, indiquez les noms, prénoms et dates de naissance de vos autres enfants. Assurez-vous que toutes les demandes nous parviennent en même temps.

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE

IMPORTANT

La réduction « sous condition de ressources » ou « 2^e enfant » ne sera pas accordée :

- Aux élèves qui ne respectent pas la carte scolaire.
- Ou résidant à moins de 3 kilomètres de leur établissement.